

*Mieus vaut lor ris et lor baisiers
que ne fait Londres ne Poitiers.*

Tradition manuscrite et critique littéraire :
notes sur le *Roman de Thèbes* et *Cligès*

Depuis plus de soixante ans, tous les critiques qui se sont intéressés au *Roman de Thèbes* s'appuient, pour dater ou singulariser notre premier roman, sur les deux vers que nous venons de citer, figurant dans l'édition Constans¹.

Ce couplet d'octosyllabes, qui représente une comparaison hyperbolique, figure dans le portrait des deux filles du roi Adraste, Argie et Deïpylé. Et c'est F. Schürr qui, le premier, en 1926, a exploité ce passage de la manière suivante :

« .. Das Lächeln und den Kuss der Töchter des Adrast bewertet der Dichter höher als die Stadte London und Poitiers (v. 971-2) : wie käme der französische Dichter sonst dazu, gerade die beiden Hauptorte des neu zusammengeführten Reiches und nicht viel eher Paris oder andere französische Städte zu nennen ? Es scheint uns, dass wir so mit dem Jahre 1154 einen terminus a quo gewinnen für die Entstehungsgeschichte des höfischen Romans »².

Et tous les critiques qui lui ont succédé lui ont emboîté le pas, qu'il s'agisse de M. Delbouille³ ou de R.R. Bezzola :

« Et qui, sinon Aliénor, devait être touché par les vers 971-972, où, en parlant de la douceur du sourire et des bai-

1 — *Le Roman de Thèbes*, publié d'après tous les manuscrits, par L. Constans, t. I, Paris, Didot, 1890.

2 — *Das altfranzösische Epos*, Max Hueber, München, 1926, p. 274-75.

3 — « Il (Stefan Hofer) aurait pu trouver un argument à l'appui de sa thèse dans les v. 971-72 de *Thèbes*... où M. Schürr a vu avec raison la preuve que ce roman fut écrit après 1154... » (*A propos de la patrie et de la date de Floire et Blancheflor* (version « aristocratique »), dans *Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roques*, Paris, Didier, 1952, t. IV, p. 56.

sers des filles d'Adraste, le poète disait qu'ils valaient plus que Londres et Poitiers? ... (citation)... Cette comparaison, qui réunit les deux capitales d'Aliénor dans un même vers, deux villes qui, pour d'autres que la reine d'Angleterre et comtesse de Poitiers n'avaient absolument rien de commun, ne saurait être un simple hasard... »⁴.

Cependant, plus récemment encore, Jean-Luc Leclanche manifestait une prudente réserve :

« En effet, selon qu'on accorde ou non de l'importance aux deux vers fameux (*Thèbes* 971-72...), on peut avancer la date de *Thèbes* ou, au contraire, la reculer jusqu'avant 1150 (583). C'est cette dernière hypothèse que nous retenons... »⁵.

M. Leclanche semble passer d'un extrême à l'autre. Sans reculer à ce point la date du *Roman de Thèbes*, voyons si la tradition manuscrite peut nous être de quelque secours.

Comme nous le signalons dès 1980⁶, ces deux vers si souvent invoqués sont absents des ms. B et C de *Thèbes*, qualifiés de version courte *x* par L. Constans. Précisons à présent qu'ils n'apparaissent pas non plus dans le ms. A de la version longue *y* (qui regroupe les mss. A et P). En effet, ce ms. ne présente pas de portrait des deux jeunes filles, son rédacteur passant de l'éloge global de la beauté des deux sœurs (Constans, v. 955-56) au *topos* de l'indicible qui, dans le ms. P, sert de conclusion à cette double description :

Quant Nature les aourna,
tel doelisse lour douna
qe jou ne sai por moi conter;
si le lairai atant ester⁷.

Ajoutons enfin que la fameuse allusion à Londres et Poitiers ne se trouve pas non plus dans le ms. S, qui, à nos yeux, représente la rédaction la plus ancienne de notre premier roman⁸. Nous y lisons en effet :

4 — *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident*, 3^e partie, t. I ; Paris, Champion, 1963, p. 271.

5 — Voir sa thèse, *Contribution à l'étude de la transmission des plus anciennes œuvres romanesques françaises. Un cas privilégié : Floire et Blancheflor*, Service de Reproduction des Thèses de Lille III, 1980, t. II, p. 215. La note 583 (*ibidem*, p. 338), comporte une erreur provenant de la confusion entre l'ouvrage de F. Schürr et l'article de St. Hofer dans la *ZfrPh*, 62, 1942, p. 91-97 (et non 11-17, comme le citent certains chercheurs). Voir aussi, du même auteur, *Le Conte de Floire et Blancheflor*, Paris, Champion, 1980, C.F.M.A. 105, p. 11 et surtout *La date du conte de Floire et Blancheflor*, *Romania*, t. XCII, 1971, p. 568, n. 1.

6 — Dans notre thèse de 3^e cycle, *L'anachronisme dans les romans antiques du XII^e siècle*, soutenue en 1980 et publiée en 1985 par le Centre d'Etudes Médiévales et Dialectales de Lille III, p. 52.

7 — Ce qui correspond à Constans, t. I, v. 981-84, mais nous nous sommes reportés au manuscrit lui-même (fr. 375).

8 — Voir notre thèse d'Etat, *Naissances du roman. Les techniques littéraires dans les romans antiques du XII^e siècle*, Paris et Genève, Champion-Slatkine, 1985, t. II, p. 1085 à 1187.

Mielz vaut lour ris et lour baisiers
que ne fait d'autres cent milliers...

C'est donc en se fondant sur la leçon d'un seul ms. sur cinq, le ms. P, qu'on a bâti tout un édifice critique dont la base paraît bien fragile. Bien des éléments nous incitent en effet à penser que — même si, par ailleurs, le *Roman de Thèbes*, quelle que soit la rédaction envisagée, comporte des allusions ou indices prouvant qu'il a été composé dans la « mouvance » d'Aliénor⁹, le ms. P présente le remaniement d'une rédaction plus ancienne, dont S serait plus proche¹⁰.

Cette analyse, fondée sur la tradition manuscrite, permet de préciser la date du *Roman de Thèbes*, imprudemment rajeuni sur la foi d'un seul manuscrit. Notre premier roman n'est pas postérieur au couronnement d'Henri II et d'Aliénor, le 19 décembre 1154¹¹. Il date, au plus tard, de la période d'« état de grâce » qui suivit leur mariage, le 18 mai 1152.

Cligès

Le danger du témoignage unique est aussi illustré par l'édition des œuvres de Chrétien de Troyes données par M. Roques ou A. Micha¹² d'après la seule copie de Guiot de Provins. Certains passages sont indéfendables, et le traducteur doit avoir recours à d'autres manuscrits, et notamment à celui que W. Foerster a pris pour base¹³.

Pour *Le Chevalier de la Charrette*, J. Frappier a été obligé d'apporter 62 modifications au texte publié par M. Roques¹⁴. C. Buridant et J. Trotin en ont effectué 78, dont la grande majorité représente l'indis-

9 — Cf. *L'anachronisme...*, ch. II, p. 50 sqq.

10 — Voir *Naissances du roman...*, *loc. cit.*, en particulier p. 1170 sqq.

11 — *Ibidem*, t. I, p. 14.

12 — Il s'agit ici des éditions publiées dans les Classiques Français du Moyen Age, ici celle du *Cligès* par Alexandre Micha, Paris, Champion, 1970, C.F.M.A. 84, et de celle d'*Erec et Enide*, Paris, Champion, 1955, C.F.M.A. 80.

13 — Dans *Christian von Troyes, Sämtliche Werke*, Erste Band, *Cligès*, Halle, Niemeyer, 1884. Voir aussi *Erec und Enide*, Halle Niemeyer, 1890.

14 — *Le Chevalier de la Charrette*, roman traduit de l'ancien français par Jean Frappier, Paris, Champion, 1971, p. 15 : « Il suffit d'ailleurs de confronter continûment le texte de Guiot avec le reste de la tradition manuscrite pour déceler ses innovations ou se convaincre de ses défaillances, quelques-fois même de ses absurdités. » J. Frappier a été obligé d'apporter 62 modifications au texte publié par M. Roques. Nous n'avons pris en considération que les changements apportés au texte, et non les modifications de ponctuation. B. Woldge rappelle, lui aussi, les observations de W. Roach à propos du *Conte du Graal*, sur le ms. 794, dans *Un scribe champenois devant un texte normand : Guiot copiste de Wace*, dans *Mélanges... offerts à Jean Frappier*, Genève, Droz, 1970, t. II, p. 1139-40. Pour le *Perceval*, voir aussi l'éd. F. Lecoy, Paris, Champion, t. II, 1975, C.F.M.A. 103, p. 100-101.

pensable recours à d'édition de W. Foerster¹⁵. Du reste, pour le *Cligès*, les aléas de l'édition Micha ont déjà été soulignés par G. Favati, qui a accumulé les arguments en faveur du ms S¹⁶. Il n'est pas question ici de reprendre par le menu tous les passages litigieux du ms. A du *Cligès*, édité et traduit par A. Micha¹⁷; il s'agit simplement, grâce à de brefs exemples, de mettre l'accent sur certains inconvénients qu'il serait malhonnête d'éluder, et de proposer des solutions pour certaines leçons indéfendables.

Tel est d'abord le cas dans le prologue. Quelle que soit la lecture proposée pour le v. 22: *De la fu li contes estreiz ou retraiz* (voir G. Favati, *art. cité*, p. 406), on ne peut vraiment bien comprendre le texte que si l'on y inclut les v. 23-24 de l'éd. Foerster, qui ne sont absents que des mss. A et B:

Don cest romanz fist Crestiens.
Li livres est mout anciens,
Qui tesmoingne l'estoire a voire.

(Ed. Micha, v. 23)

Il en est de même v. 1161 où le ms. A est le seul à présenter: *Soredamors prant la chemise / Si l'a Alixandre tramise*. A. Micha n'ignore pourtant pas que le ms. A est le seul à présenter cette leçon¹⁸; cependant, il la conserve, au mépris de la cohérence du texte: comment comprendre, si Soredamors remet ou fait remettre la chemise à Alexandre, que le narrateur s'exclame ensuite:

Molt an reüst cele grant joie 1166
S'ele seüst que ses amis
La deüst avoir ne porter?

Tous les autres mss. présentent pour le v. 1161 *La reine p.l.c.*, ce qui convient beaucoup mieux au contexte, et en particulier à ce qui suit.

Déjà auparavant, pour le v. 832, le choix de la leçon que présente le seul manuscrit A *Li cors est plus blans quatre doubles* est fort discutable puisque ce vers intervient dans la description, en ordre descendant, du visage de Soredamors: après la *boche* (830) et avant la *chevece* (834),

15 — *Le Chevalier au Lion (Yvain)*, roman traduit de l'ancien français par C. Buridant et J. Trotin, Paris, Champion, 1971.

16 — *Le Cligès de Chrétien de Troyes dans les éditions critiques et dans les manuscrits*, dans les *Cahiers de Civilisation Médiévale*, X, 1967, p. 385-407.

17 — *Cligès*, roman traduit de l'ancien français par A. Micha, Paris, Champion, réimpr. 1982. Il n'est pas question de faire ici le procès de cette élégante traduction. Elle aurait cependant mérité une relecture: les v. 1249-50 ont été oubliés; on déplore des lapsus calami pour le v. 1280 ou le v. 2734. C'est le lot de tout traducteur; C. Buridant et J. Trotin n'y ont pas échappé: en dépit de toute leur rigueur, ils ont oublié les v. 304-5, et au vers 1685, *mes sire* dans la bouche de Laudine s'adressant à Lunete, est traduit par «votre époux». Personne n'est parfait...

18 — *Ed. citée*, p. 210.

c'est-à-dire «la naissance du cou». Tous les autres mss. présentent le mot *cos*, et il est ici aussi, préférable de s'en remettre au texte édité par W. Foerster : 840 *Et li cos est est a quatre doubles / Plus blans qu'ivoires soz la trece.*

Pour les v. 2264-65, lorsque Guenièvre s'adresse à la fois à Alexandre et à Soredamors :

Or vos lo que ja ne querez
Force ne volanté d'amor...

A. Micha s'efforce laborieusement de justifier le texte, en s'appuyant sur l'interprétation de Suchier¹⁹; et il propose de traduire comme suit : «Je vous conseille de ne jamais chercher ni de résistance à l'amour, ni de complaisance à l'amour», ce qui semble manquer de cohérence. A notre avis, il fallait ici reprendre la lumineuse correction de G. Paris et lire *forsen en volanté d'amor*, c'est-à-dire : «je vous conseille de ne pas chercher de folie dans votre désir d'amour»²⁰.

Les v. 6429-30 et 6509-10 (éd. Foerster 6515-16 et 6629-30) semblent intervertis, et encore une fois, dans le ms A seulement. Enfin, après le v. 6462, tous les manuscrits autres que A comportent 34 vers qui donnent beaucoup plus de poids au discours de Jehan (Foerster v. 6659-82); l'on se trouve ici devant un problème du type de celui que pose, de manière plus criante encore, la copie d'*Erec* par Guiot. Dans les v. 4486-88, le chevalier sauvé par Erec lui annonce qu'il va lui révéler son nom comme le héros vient de le lui demander :

... mes vostre non savoir desir. 4485
— Sire, fet il, vostre plaisir.
Quant vos nom non savoir volez
ne vos doit pas estre celez

Or, dans le ms. fr. 974, Cadoc ne dira pas son nom, si bien que M. Roques, quoiqu'ardent zélateur de Guiot, est bien obligé de signaler dans ses notes critiques le probable bourdon de notre scribe, et de citer le texte indispensable que nous donnent les autres mss :

Cadoc de Tabriole ai non,
biax sire....

Il n'en reste pas moins que ce passage a été rejeté en note, ce qui se révèle fâcheux pour l'interprétation d'*Erec*, et l'étude de la révélation de leur nom par les personnages de Chrétien de Troyes.

19 — *Ibidem*, p. 212.

20 — Voir *Mélanges de Littérature Française du Moyen Age*, publiés par M. Roques, Paris, Champion, 1912, p. 239.

Ces quelques exemples viennent d'être évoqués pour inciter les uns et les autres à éviter la systématisation et à lire nos anciens textes avec rigueur.

Aimé PETIT,
Université de Lille III

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE 3

OUVRAGE FAÇONNÉ
PAR L'IMPRIMERIE CENTRALE DE L'ARTOIS
RUE Ste MARGUERITE A ARRAS

DÉPÔT LÉGAL : 4^e TRIMESTRE 1987